

Le Fort Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 25 juin 2024

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Valentin IERG, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier
- Madame Salima SOUIH, Adjointe au Maire, délégations : végétalisation et biodiversité
- Monsieur Olivier PANZANI, Directeur général adjoint
- Madame Marine DUVIVIER, cheffe de service des espaces verts
- Monsieur Sébastien de BENALCAZAR, directeur de l'EHPAD des Lilas
- 15 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'EHPAD des Lilas
2. Végétalisation du quartier
3. Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Résumé des échanges :

Les échanges lors de cette séance du conseil de quartier ont porté essentiellement sur la présentation de l'EHPAD des Lilas et la végétalisation de la ville et du quartier. La discussion a porté principalement sur les points suivants :


- La rénovation et restructuration de l'EHPAD
- L'orientation et le calendrier des travaux de l'EHPAD
- Les actions pour la biodiversité
- L'agriculture urbaine et éco-pâturage

Le Fort Conseil de Quartier





RÉHABILITATION DE L'EHPAD DES LILAS


Présentation de M. DE BENALCAZAR, directeur de l'EHPAD des Lilas :


 Petit EHPAD de 72 lits, l'EHPAD des Lilas accueille une population de résident.es très dépendant.e. Le vieillissement du bâti appelle des travaux ainsi qu'une réflexion plus large sur les besoins de l'établissement. Il a donc été décidé d'augmenter la capacité de 15 lits, de créer une unité et un pôle de soins pour malades Alzheimer ainsi qu'un espace de partage entre résident.es et habitant.es. Une réhabilitation du parking créera un sas sécurisé. Les travaux commenceront au premier semestre 2025 pour s'étaler sur un an et demi.


Un débat s'engage :


 Il est demandé si l'augmentation du nombre de lit entraînera un recrutement idoine, si le fonctionnement de l'établissement sera assuré durant les travaux ?

 Il est précisé que le personnel nécessaire aux résident.es supplémentaire sera recruté, que les familles sont bien évidemment prévenues des échéances à venir mais également les personnels. La fermeture de l'établissement n'est pas envisagée car de nombreux.euses résident.es ne peuvent être déplacé.es, les travaux ont été étudiés pour se dérouler en leur présence.

 Des habitant.es souhaitent savoir si les jardins ouverts aux résident.es malades d'Alzheimer seront à l'extérieur du bâtiment et s'il.elles seront encadré.es.


 Il est indiqué qu'ils seront en extérieur et adaptés pour y déambuler en toute sécurité, favorisant l'autonomie des promeneurs et promeneuses.

 Il est demandé le budget des travaux ainsi que ses financeurs.

 Le budget prévisionnel s'établit à 12 M€, financé sur fonds propres, par les communes d'Ivry et de Vitry-sur-Seine ainsi que par le Conseil départemental. D'autres partenaires de financement sont encore à l'étude.



VÉGÉTALISATION

 Mme. DUVIVIER :

- Le territoire est labélisé territoire engagé pour la nature (label IDF) pour nous permettre d'avoir des financements sur des actions écologiques.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - viuedequartier@mairie-vitry94.fr - Référent du quartier Samir SALAH

Le Fort Conseil de Quartier



- 3 axes :

➤ Planifications du territoire :

- Plan local d'urbanisme qui devient intercommunal, avec la création de corridors naturels organisés selon une trame pour accompagner le développement de la biodiversité et de la faune.


➤ Gestion du territoire :


- Déminéralisation des écoles ;
- Déminéralisation en ville depuis environ 2 ans pour lutter contre les îlots de chaleurs ;
- Déminéralisation des cimetières ;
- Mise en place de la stratégie des 1000 arbres pour 2026 avec déjà 387 arbres plantés, dont deux boisements sur les berges de Seine et dans l'école Victor Hugo ;
- La gestion de certaines espaces verts par des animaux notamment l'utilisation de moutons pour tondre le gazon et éviter d'utiliser des tondeuses ;
- Arrêt des produits phytosanitaires, Vitry est pionnier et n'a pas attendu les évolutions législatives ;
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (végétales et animales) ;
- Mise en place de nichoirs à oiseaux pour que les populations reviennent ;
- Mise en place d'Ollas pour une diffusion de l'irrigation lente et écologique.


➤ Sensibilisation :

- 4 poulaillers mis en place pour les enfants ;
- 5 sites de cueillettes libres ;
- Passeport végétal permettant aux habitants d'avoir accès à des pots et ou un arbre, on compte aujourd'hui 60 sites.

Un débat s'engage :


 Les habitant.es souhaitent une précision au sujet du passeport végétal, et demandent s'ils et elles peuvent disposer d'un bac. Il est dans le même temps réclamé le retrait des mauvaises herbes sur les trottoirs et aux abords des routes.


 Mme. DUVIVIER précise que l'on peut choisir deux types de bacs, rectangulaires ou carrés et accéder à un pied d'arbre. De plus la ville propose le décroutage du sol, c'est-à-dire de retirer les goudrons et bétons pour permettre de planter sa plante. Les « mauvaises herbes » jouent un rôle que la commune souhaite préserver, notamment envers les insectes pollinisateurs.


 Les habitant.es interrogent le délai entre l'annonce du projet des prairies du Fort il y a 5 ans et le début des travaux qui n'ont toujours pas commencé.


Le Fort Conseil de Quartier





 M. IERG explique que le projet a eu du retard car une partie du foncier n'appartenait pas à la ville mais au département. Suite au changement de majorité au sein de celui-ci les discussions ont été allongées. La ville a pu acquérir récemment le foncier, les travaux suivront.


 Les habitant.es demandent si un verger sera réalisé au sein des prairies du Fort, et si son accès sera garanti pour les personnes à mobilité réduite.


 Mme, DUVIVIER assure les habitant.es qu'il est bien prévu de rénover la rue pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Pareillement, un verger sera présent en son sein.


 Il est demandé si les jardins ouvriers du Fort seront conservés.

 Mme, DUVIVIER affirme que les jardins sont situés sur le territoire de la commune d'Ivry-sur-Seine, ainsi elle ne peut pas répondre à cette interrogation.

 Il est posé deux questions sur les usages privés, d'une part la possibilité d'avoir des moutons dans les jardins, d'autre part sur la pose de dalles puis de gazon synthétique par praticité, au détriment d'un sol perméable et vivant.


 Mme, DUVIVIER précise que la ville projette de mettre en place une charte pour l'utilisation des jardins, un guide sera distribué pour accompagner leur entretien. Elle souligne ensuite que l'adoption de moutons n'est pas à l'étude, les services municipaux se concentrant sur la végétalisation et l'aménagement des espaces publics.

 Les habitant.es questionnent la création de nouveaux espaces verts pour les habitant.es qui sont à proximité de la station Total (boulevard Stalingrad), où les enfants jouent sur le parking.

 Mme, SOUIH précise que lors du dernier conseil de quartier, les services d'urbanisme ont expliqué que les nouvelles constructions sont conçues pour être végétalisées. De plus, les habitant.es se trouvent à proximité du parc du musée Mac-Val et du parc des « Prairies du Fort » dont les travaux sont imminents.




ON RÉPOND À VOS QUESTIONS


 Des habitants sollicitent l'intervention des services de la Ville au sujet de voitures stationnées devant des entrées de parking.

 Mme BAHRI rappelle aux habitants qu'il est impératif de faire appel à la Police Municipale pour ce type d'infraction.

Le Fort Conseil de Quartier




 Il est dénoncé la vitesse qui serait excessive du Bus 132 depuis la place de la Liberté jusqu'à la rue des Carrières, ainsi que celle des voitures empruntant la rue de la Solidarité.


 M. IERG indique que l'enveloppe dédiée de la voirie peut permettre d'étudier la pose de ralentisseurs. Toutes les demandes seront examinées.

 Rue Charles-Infroit :

- Au croisement de la rue des blancs-murs et de la rue Charles-Infroit des camions passeraient et arracheraient des plots, rétroviseurs et accidenteraient des véhicules.
- 4 acacias poussent sur une porte EDF qui ne serait plus en service.
- Prise régulière du sens interdit.

 M. IERG précise que la pose d'un panneau signalant l'interdiction aux poids lourds de s'engager dans la voie est envisageable. Il confirme également le projet d'ouverture d'une déchetterie municipale en 2026, ainsi qu'un passage plus régulier des agents de propreté urbaine dans la rue.

ANNONCE DE VOTRE DELEGUEE A LA CONCERTATION DE PROXIMITE

 Mme BAHRI, l'élue déléguée à la concertation de proximité annonce aux habitants que la prochaine rentrée verra l'instauration d'un observatoire des conseils de quartier dans le but d'améliorer la qualité de leur fonctionnement.

3 axes de réflexion seront abordés avec les habitants : la communication, l'inclusivité et les méthodes de concertation qui seront débattus lors de 4 grandes rencontres à l'Hôtel de Ville.

Les dates de ces rencontres vous seront prochainement communiquées.

Les réponses manquantes aux questionnements ci-dessus, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.